



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Malines, le 13 février 2014 – Aujourd'hui, Telenet Group Holding NV ("Telenet" ou la "Société") (Euronext Brussels: TNET) a annoncé le lancement, à compter du 13 février 2014, d'un programme de rachat d'actions (le « Programme de Rachat d'Actions 2014 »). Aux termes de ce programme, Telenet peut racheter jusqu'à 1.100.000 d'actions ordinaires pour un montant maximal d'€ 50.0 million au cours d'une période de trois (3) mois. Ces rachats d'actions seront réalisés selon les conditions déterminées par la décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 28 mai 2009.

Telenet a mandaté un intermédiaire en vue de procéder pour son compte au rachat d'actions Telenet. Le timing des rachats d'actions à effectuer en vertu du programme sera décidé par cet intermédiaire indépendant de Telenet et dépendra d'une série de facteurs dont, notamment, les conditions de marché. Pendant la durée du programme de rachat d'actions, la Société publiera régulièrement des communiqués de presse relatant les évolutions du programme (pour autant toutefois qu'il y en ait), comme prévu par loi. Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be) sous la section Actionnaires. Toutes les actions rachetées seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existantes.

Ce Programme de Rachat d'Actions 2014 remplace tous les programmes de rachat d'actions existants plus tôt.

Contacts:

Investor Relations & Corporate Communication:	Vincent Bruyneel – vincent.bruyneel@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 696
Investor Relations:	Rob Goyens – rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts – stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Dieter Nieuwdorp – dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 862

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2012 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice terminé le 31 Décembre 2013 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).